

contacts de haut niveau. J'ai évoqué ces idées aujourd'hui au cours de mes entretiens avec des membres du gouvernement cubain et j'ai également eu l'occasion de consulter plusieurs organisations et représentants du monde des affaires du Canada.

Tout d'abord, nous souhaitons procéder à un plus grand nombre d'échanges semblables à ceux que je viens d'avoir. C'est pourquoi le ministre canadien des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a indiqué à son homologue, M. Robaina, qu'il serait heureux de le rencontrer à un moment opportun.

En deuxième lieu, j'ai demandé à de hauts fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international de relancer le processus de consultations officielles régulières avec leurs homologues cubains, consultations interrompues depuis plusieurs années. Nous nous efforcerons d'établir un ordre du jour bien étoffé, qui nous permettra d'aborder tout l'éventail des questions d'ordre bilatéral et international.

Troisièmement, comme nous l'avons indiqué à la récente Assemblée générale de l'OEA, le gouvernement canadien a l'intention d'examiner, de concert avec d'autres pays, les conditions auxquelles Cuba pourrait retrouver son statut de membre à part entière de cette organisation. Je me rends parfaitement compte que cette démarche soulève certaines questions difficiles, auxquelles devront s'attaquer aussi bien les membres de l'OEA que Cuba. Ce n'est pas une difficulté qui peut être aplanie du jour au lendemain, mais nous estimons que le moment est venu de commencer à réfléchir à ce processus.

Quatrièmement, le gouvernement canadien appuierait sans réserve des échanges réguliers entre parlementaires de nos deux pays. Je sais que certaines initiatives font déjà l'objet de discussions et nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir afin d'encourager et d'appuyer une activité de ce type.

Cinquièmement, j'annonce, comme M. Ouellet l'a fait aujourd'hui à Ottawa, que notre gouvernement a décidé de permettre à des partenaires non gouvernementaux canadiens qui mènent une action de développement à Cuba de bénéficier de fonds publics de développement. D'un point de vue concret, cela signifie que tout l'éventail de ce que nous nommons programmes de partenariat sera accessible aux ONG [organisations non gouvernementales] canadiennes et aux autres acteurs du secteur non gouvernemental qui travaillent à Cuba, ce qui comprend les établissements universitaires et les entreprises canadiennes ayant des objectifs en matière de développement. Cuba recevra une somme supplémentaire de 1 million de dollars en aide canadienne au développement d'ici un an, grâce aux divers programmes que nous finançons, dont 100 000 dollars du Fonds canadien.

Sixièmement, vu les difficultés économiques qu'éprouvent beaucoup de Cubains ordinaires, le gouvernement canadien va fournir une aide